



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ



La déléguée territoriale

Dossier suivi par : Lucille Mouchet
Tél : 03.85.21.96.50
Mail : l.mouchet@inao.gouv.fr

Monsieur le Maire
Mairie de Vallorcine
Chef-lieu
74660 VALLORCINE

V/Réf : courrier du 25 juin 2019

N/Réf : CM/LM-19- 405
Objet : Projet de révision du PLU de la commune de Vallorcine

Mâcon, le 2 août 2019

Monsieur Le Maire,

Par courrier reçu le 25 juin 2019, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, le projet de révision du PLU de Vallorcine.

La commune de Vallorcine est située dans l'aire géographique des AOP (Appellation d'Origine Contrôlée) « Abondance », « Chevrotin » et « Reblochon ou Reblochon de Savoie ». Elle appartient également aux aires de production des IGP (Indication Géographique Protégée) « Emmental français Est-Central », « Gruyère », « Pommes et Poires de Savoie », « Raclette de Savoie » et « Tomme de Savoie ».

Une étude attentive du dossier amène l'INAO à faire les observations qui suivent :

Le tracé de l'enveloppe urbaine doit être au plus près du bâti. Les parcelles en extension, non urbanisées et ne faisant pas l'objet d'une OAP, devraient être classées en zone A. C'est le cas notamment de parcelles situées sur le secteur du hameau de Barberine.

La zone AU (1,38 ha) du chef-lieu se situe sur des parcelles agricoles mécanisables. En l'absence de projet à court terme, l'INAO demande à ce que cette zone soit diminuée.

Après étude du dossier, je vous informe que l'INAO ne s'oppose pas à ce projet considérant qu'il a une incidence limitée sur les AOP et IGP concernées.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de mes salutations distinguées.

Pour la Directrice,
Et par délégation

Christèle MERCIER

Copie : DDT 74

INAO Délégation territoriale Centre-est

SITE DE MACON
37 boulevard Henri Dunant - CS 80140
71040 MACON
TEL : 03 85 21 96 50 / TELECOPIE : 03 85 21 96 51
www.inao.gouv.fr